



Le 23/06/2020

Madame, Monsieur,

Je vous remercie, au nom de la Liste écologiste et citoyenne, pour votre message.

Les questions relatives au Plan local d'urbanisme soulèvent à juste titre de nombreuses interrogations auprès des habitants et des différentes associations de Bois-le-Roi.

Je me permets de vous signaler que :

- la liste écologiste et citoyenne a pris plusieurs fois des positions très claires sur le sujet et ce dès le Forum organisé le 26 janvier dernier. Nous avons publié un document sur notre site de campagne en février sur le sujet, avons répondu à plusieurs reprises à des questions lors de nos cafés - débats ainsi que lors de notre rencontre avec les habitants le jeudi 12 mars dernier. Vous pourrez en trouver trace sur notre site de campagne (<https://blr2020leec.wixsite.com/website>) ainsi que sur les vidéos postées sur notre chaîne YouTube ([https://www.youtube.com/channel/UCxCO37\\_-nXXq5VFjleVilYg/videos](https://www.youtube.com/channel/UCxCO37_-nXXq5VFjleVilYg/videos)).

- notre liste s'est prononcée également par l'intermédiaire de certains de ses membres (moi-même, Jean-Luc Perrin, Brice Duthion ou Guillaume Avenin) sur le sujet, en relayant et souscrivant publiquement à des documents publiés lors des derniers mois par des personnalités bacottes (Hubert Turquet ou Pascal Bensoussan par exemple).

Sur le fond, nous avons toujours exprimé les points de vue suivants :

- la situation actuelle est née de l'opacité dans laquelle les modifications du PLU ont été travaillées par la municipalité sortante : le principe de base que notre liste défend, celui de la démocratie participative, a été nié, à savoir l'appel aux compétences des habitants, leurs consultations préalables, l'échange et le dialogue par la tenue d'ateliers et de réunions préparatoires dans l'ensemble des quartiers de notre commune.

- notre volonté de transparence repose sur notre conviction que seuls le dialogue et l'échange peuvent permettre d'arriver à un consensus et que les pratiques opaques de la majorité sortante ne peuvent qu'aboutir à une situation conflictuelle et contraire à l'intérêt général. C'est ce que nous observons notamment avec le "périmètre d'attente" ou les projets de modifications parcellaires et de finalité peu lisible. Nous ne les défendons pas

- jamais l'urbanisme à Bois-le-Roi n'a été appréhendé selon une approche globale. Notre projet est le contraire. Notre souhait est de permettre un travail de fond sur un projet de territoire dans lequel la place de la nature et de la biodiversité doit servir de base et d'élément fondateur à tout projet. Nous avons défendu l'idée, reprise par les deux listes concurrentes entre les deux tours des élections municipales, que les trames verte et bleue, mais aussi marron et noire, doivent constituer la boussole du projet urbain, en cimenter le dessein et en exprimer la cohérence globale.

- nous défendons depuis le premier jour l'idée que notre projet urbain doit garantir une "zéro artificialisation nette des sols", agir pour désimperméabiliser et revégétaliser certains sols pour mieux gérer les eaux pluviales et assurer le rafraîchissement naturel de la ville. Nous défendons également la nécessité d'évaluer les impacts environnementaux avant de lancer tout projet urbain, d'optimiser les consommations énergétiques des bâtiments communaux et de viser la performance énergétique dans les rénovations et les nouveaux investissements.

- notre liste est convaincue que notre avenir dépend de la réussite d'une véritable transition écologique, démocratique et solidaire. Cela signifie que Bois-le-Roi doit devenir une commune écologique de référence, une ville verte et ouverte, offrant des services de qualité à ces habitants, anciens comme nouveaux. La défense du commerce de proximité et des circuits courts en sont quelques-uns des axes importants.

- notre projet urbain d'ensemble pose les questions clefs de l'habitat, de l'habitat social, des mobilités (douces) et des espaces publics à l'échelle de notre commune, mais aussi de notre communauté de vie (avec Chartrettes et au sein de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau) dans le strict respect des règles et des normes (isolation, éclairage, etc.). C'est là les objectifs que nous fixons, afin de garantir un cadre de vie optimal aux Bacottes et aux Bacots.

sur le sujet du logement social, qui fait tant parler, nous vous recommandons de lire attentivement ce que nous avons déjà écrit mais également d'écouter ce que nous avons déjà dit. Ce que vous écrivez dans votre courrier est contraire à ce que nous préconisons et exprimons. La loi SRU prévoit à terme pour notre intercommunalité un parc de 25% de logements sociaux dans les communes, une stricte application mathématique à Bois-le-Roi porterait le nombre de logements sociaux à 600. L'équipe qui sera élue le 28 juin devra tenir compte de cette loi, quelle que soit son opinion sur le sujet. C'est le sens de notre intervention du 26 janvier.

- Dans la réalité il est bien entendu tout à fait irréaliste de prétendre vouloir y parvenir. Notre projet vise à transformer des logements vacants (plus d'une centaine à Bois-le-Roi) aux normes écologiques pour y accueillir des habitants aux revenus modérés. Nous attirons votre attention sur le fait que des Bacots vivent avec des revenus inférieurs à la moyenne nationale. Il est du devoir de toute collectivité de ne pas les exclure ou marginaliser, de permettre à ces habitants de continuer à vivre de façon décente. Nous pensons par exemple aux jeunes actifs, aux étudiants, aux intermittents du spectacle comme à de nombreuses personnes âgées qui vivent à Bois-le-Roi.

- jamais nous n'avons l'idée de construction de barres d'immeubles comme certains le laissent entendre ou l'écrivent depuis de longues semaines. C'est purement fantaisiste de leur part. Jamais nous n'avons dit que Bois-le-Roi devait se densifier ou s'étendre. Nous pensons seulement que Bois-le-Roi est à l'image de la France, que Bois-le-Roi doit s'affirmer en tant que commune juste et solidaire. Et doit continuer à le demeurer, notamment pour que des jeunes ménages avec enfants puissent continuer à s'y installer. C'est ce que la très grande majorité des Bacots ont fait par le passé et nous devons garantir cette liberté de choix d'installation.

- enfin, le dernier point qui nous importe, est de porter la voix de Bois-le-Roi de façon claire et intelligible auprès de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pour contribuer à un PLU intercommunal prenant réellement en compte l'avis des bacots

Voilà en quelques lignes le résumé de notre projet urbanistique pour Bois-le-Roi.

La liste écologiste et citoyenne n'a pas envoyé de réponse collective écrite à la mairie car j'ai fait mes observations sur le projet de modification du PLU N°3 lors des dernières commissions d'urbanisme par visioconférence en précisant nos réserves sur le projet de « périmètre d'attente » du quartier de la gare, tant sur sa délimitation que sur sa justification de « protection ». Il laisse bien trop de questions en suspens pour être acceptable.

Nous serons heureux de vous accueillir en mairie au lendemain de l'élection pour commencer avec vous une nouvelle étape de la vie politique bacotte, fondée sur la confiance, le respect et la transparence.

Très cordialement,

Camille Gire  
Tête de liste  
Liste écologiste et citoyenne